



Le sentier des granges

P - Place du village. Suivre La Grangette 7,1 km, La Croix de Bauzon 9,6 km. Face au panneau prendre les escaliers à gauche jusqu'à la maison en verre. A 300 m prendre le sentier qui s'élève à droite vers le nord. Après la deuxième grange ruinée, franchir le ruisseau à gué pour le longer en rive droite sous les noisetiers sur environ 300 m. Un nouveau gué précède deux épingles et une traversée descendante dans un sous-bois de chênes. Un court passage descendant conduit à un troisième à gué, suivi d'une traversée à flanc vers le sud qui nous amène sur la crête de la Pialade. Le sentier dessine quelques épingles au milieu des genêts pour rejoindre un col un peu marqué à l'ouest d'un grand bois fayards d'où la bergerie est visible. Un petit bout de piste permet d'atteindre le ruisseau de l'Anglanier que l'on traverse. En quelques grandes épingles, le sentier traverse la plaine Redonde pour déboucher 40m plus haut sur une piste au-dessus du Ranc des Barres. Continuer la piste à gauche jusqu'à Rocher des Barres.

Le Rocher des Barres - Suivre Col des Langoustines 4,4 km, La Souche 8,2 km par le GRP tour du Tanargue (). Le retour s'effectue par les crêtes sommitales du Tanargue

(Attention : par temps d'orage ou de neige, il est préférable d'utiliser l'itinéraire de montée !).

Après une brève remontée, traverser une deuxième plaine, puis une troisième avec avec un col plus marqué ouvert sur le versant nord. Suivre une piste caillouteuse dont la pente s'accroît vers le Cros de l'Aygue.

Cros de l'Aygue - Suivre Laboule 6,4 km. Quitter le GRP et prendre () la piste DFCI qui conduit aux Cebeyres

Les Cebeyres - Suivre Laboule 0,4 km pour revenir au village.

Infos pratiques

Départ

Laboule

Durée

06h00

Distance

14,7 km

Dénivelé

784 D- / 787 D+

Altitude

1404 m

Balisage

Oui